

13^{ème} réunion de coordination conjointe OHI/OMI/OMM/COI/AISM/AIEA/FIG/IMPA de renforcement des capacités - Monaco, 13 et 14 mai 2024

Contribution au Programme de travail 2024 de l'OHI	
Tâche 3.3.6	Organiser, préparer et rendre compte des réunions avec d'autres organisations, des organismes de financement, le secteur privé et le monde universitaire, notamment : la réunion de coordination conjointe OHI/OMI/OMM/COI/AISM/AIEA/FIG/IMPA de renforcement des capacités.

La 13^{ème} réunion de coordination conjointe OHI/OMI/OMM/COI/AISM/AIEA/FIG/IMPA de renforcement des capacités (CB) s'est tenue les 13 et 14 mai 2024 au siège de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) à Monaco. Cette réunion a marqué le redémarrage des réunions de coordination conjointes de CB après quatre années d'interruption causée par la pandémie de COVID, réunissant 16 représentants de huit organisations : OHI, OMI, OMM, COI, AISM, AIEA, FIG et IMPA. Les cinq représentants de l'OMI et de l'OMM ont participé par visioconférence. L'OHI était représentée par le Directeur Luigi Sinapi et l'adjoint aux Directeurs Leonel Manteigas, qui ont présidé la réunion et en ont assuré le secrétariat. L'objectif principal de la réunion était de coordonner les efforts des organisations internationales pour renforcer et développer les capacités dans les secteurs maritime et marin, conformément au concept des Nations Unies « *Unis dans l'action* ».



Participants à la 13^{ème} réunion de coordination conjointe
OHI/OMI/OMM/COI/AISM/AIEA/FIG/IMPA de renforcement des capacités

Les notes de la réunion précédente ont été examinées et tous les participants ont donné un aperçu des activités dans les domaines du renforcement des capacités (CB) et du développement des capacités (CD) au sein de leurs organisations respectives, en mettant l'accent sur les projets élaborés, en cours et à l'étude, les réalisations, les défis et les enseignements tirés de l'exécution du CB/CD, en particulier sur les activités liées aux récentes initiatives relatives à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

L'intention de lancer un seul projet commun dans les secteurs de CB/CD a été discutée et a reçu un intérêt commun de la part de toutes les organisations présentes. À cet égard, la COI et l'OMI ont fait savoir qu'elles avaient accès à certains mécanismes de financement, tandis que l'OMI dispose d'une division spécifique chargée des organismes de financement et d'un mécanisme de mobilisation des ressources, qui commence par l'identification des besoins, l'élaboration du concept/de la proposition de projet dans le format des donateurs, puis l'identification des donateurs.

Les ressources/plateformes de formation en ligne des organisations présentes ont également été discutées, ainsi que les nouveaux moyens possibles d'améliorer collectivement la formation en ligne et de partager les ressources. La COI a donné l'exemple de son Académie mondiale des enseignants de l'océan (OTGA) qui accueille plusieurs cours d'autres organisations, tels que les cours de l'OHI sur les marées et le niveau de l'eau et sur la gouvernance hydrographique. Il a été décidé que les organisations présentes partageraient les liens vers leurs portails/plateformes de formation en ligne respectifs, afin de faciliter l'accès à leur contenu par un public cible international plus large.

L'OMI a fourni des informations concernant la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM), leur impact sur les coordinateurs NAVAREA et METAREA, ainsi que sur les services de recherche et de sauvetage. L'OHI, l'OMI et l'OMM collaborent à la révision et à la mise à jour continues de la documentation technique RSM, y compris les procédures et les formats de message. En ce qui concerne l'évolution du SMDSM, le chapitre IV de la convention SOLAS a été révisé récemment, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des nouveaux services mobiles par satellite et les obligations pertinentes des gouvernements contractants de la convention SOLAS en matière de fourniture de services de radiocommunication SMDSM. L'OMI travaille également à la mise en œuvre de NAVDAT et à la coordination des services avec NAVTEX. Il est important d'aider les Etats membres à mettre en œuvre ces services satellitaires et terrestres et de les informer des développements récents, en cours et à venir. La mise en œuvre de la S-100 est une préoccupation pour garantir que les services susmentionnés seront disponibles dans les délais convenus pour la mise en œuvre de l'ECDIS S-100.

L'OHI a donné des informations sur les cours et les ateliers sur les RSM organisés au cours des quatre dernières années, sur l'activité et les objectifs du sous-comité de l'OHI sur le service mondial d'avertissements de navigation et sur l'importance des RSM dans le cadre du plan stratégique de l'OHI. Les organisations ont décidé de soutenir l'OHI en fournissant les activités liées aux RSM à inclure dans le programme de travail de CB de l'OHI pour 2025.

En ce qui concerne le système d'audit des Etats membres de l'OMI (IMSAS), l'OMI a fourni des informations sur l'évolution du système d'audit et sur la manière dont un processus d'audit est développé, de la planification à l'exécution, y compris les phases de rapport et de rapport de suivi. Les développements ultérieurs comprennent les mesures visant à améliorer l'efficacité du processus d'audit, y compris les actions correctives à mettre en œuvre après l'achèvement de l'ensemble du processus.

Enfin, l'OHI a fourni des informations sur les quatre instruments permettant d'évaluer la capacité hydrographique d'un Etat côtier : A. les quatre phases de la capacité hydrographique des Etats, fournies par les commissions hydrographiques régionales (CHR) au sous-comité de renforcement des capacités ; B. la mise à jour de la publication C-55 de l'OHI - Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde ; C. les rapports des visites de haut niveau et des visites techniques ; et D. les rapports des Etats aux CHR.

Il a été conclu que les organisations devraient commencer à partager les plans de leurs propres activités jusqu'à la prochaine réunion, en essayant d'identifier les activités qui peuvent être menées conjointement (par exemple, le cours sur les marées et le niveau de l'eau réalisé en novembre dernier et soutenu par l'OMI, la COI et l'OHI, et les visites techniques conjointes OMI/OHI/AISM). L'OHI, la COI et l'AISM ont exprimé leur intérêt à participer à l'élaboration des notes conceptuelles en vue de participer à certains grands projets. Il a été décidé à

l'unanimité de discuter des moyens possibles de lancer et de financer des activités conjointes présentant un intérêt pour toutes les organisations présentes lors de la prochaine réunion, avec une action de l'OMI pour identifier les projets dans lesquels d'autres organisations peuvent être impliquées depuis l'élaboration des notes conceptuelles.

La prochaine réunion de coordination conjointe de CB se tiendra virtuellement en septembre 2024, tandis que la prochaine réunion annuelle (14^{ème} JCBCM) sera accueillie par la COI à Ostende, Belgique, en septembre 2025 (dates exactes à déterminer).